

Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du mercredi 16 mars 2016 à 20h00

Présidence : M. René Sonney

Scrutateurs : Mme Fabienne Tercier et M. Emmanuel Monney
24 personnes présentes y compris le CP

Excusés : M. Serge Clément
M. André Schafer
M. Conrad Clément

Tractanda : 1. Accueil, ouverture et constitution de l'assemblée
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport du conseil de paroisse
4. Comptes 2015
Rapport de la commission financière
5. Budget 2016
a. Fonctionnement
b. Investissements
c. Rapport de la commission financière
6. Parole au conseil pastoral
7. Divers et verre de l'amitié

1. Accueil, ouverture et constitution de l'assemblée

Le président ouvre cette assemblée ordinaire et salue les paroissiennes et paroissiens ainsi que l'Abbé Niêm. Leur présence est un encouragement pour le travail fourni par le CP et le président s'en réjouit.

Il propose un temps de recueillement pour les paroissiens qui nous ont quittés durant l'année, les personnes handicapées et en particulier pour les membres du CP qui ont été durement éprouvés cette année puisque trois papas de nos conseillers sont décédés ainsi que le frère de Jean-Marc Clément, la sœur de Robert Niêm et la belle-maman d'Esther Schaer. En pensées avec ces disparus, il propose de se recueillir un instant.

Le président donne la parole à l'Abbé Niêm pour une prière.

René Sonney annonce une modification de l'ordre du jour dans le sens où nous n'aurons que le budget de fonctionnement vu qu'il n'y a pas d'investissement prévu, ce point étant incertain lors de la publication. Cette modification n'appelle aucune remarque.

René Sonney demande à l'assemblée, si l'ordre du jour qui a été envoyé par un tout-ménage et la publication dans la feuille officielle, ainsi qu'aux piliers de l'église et des communes d'Ependes, Ferpicloz et Senèdes, conformément à ce qui a été convenu lors de la première assemblée de notre législature, est accepté. Le président demande si cet ordre du jour appelle un commentaire ; comme ce n'est pas le cas, il considère

l'assemblée valable puisqu'aucune opposition n'est formulée et que la convocation a été faite dans les règles de l'art. Il lui reste à nommer deux scrutateurs.

René Sonney informe que les débats sont enregistrés afin de faciliter la tenue du procès-verbal qui est rédigé pour la première fois par Christiane Horner. Ce moyen, usité également par la commune, est admis à condition qu'il en ait été fait mention ce qui est le cas, donc les paroissiens sont informés que leurs débats sont enregistrés et seront effacés dès que le p.v. aura été accepté.

2. Procès-verbal de la dernière assemblée

Comme mentionné sur le tout-ménage, le procès-verbal était mis à disposition chez le président ou par e-mail. Selon la demande faite par M. Emmanuel Monney, le président rappelle le poste des divers du procès-verbal 2015, nous avons alors parlé des croix de mission : rien n'a été entrepris pour l'instant mais le président y pense, ce point est en attente. En ce qui concerne la sono de l'église, en général cela fonctionne nettement mieux, le président est content du résultat : on a atteint le maximum avec le matériel et les moyens mis en place, le sujet des micros avait été débattu avec M. Jean-Marie Clément. Après avoir invité l'assemblée à participer au concert d'Oreya, le président remerciait les paroissiennes et les paroissiens et les invitait à partager le verre de l'amitié.

René Sonney demande si quelqu'un a des questions ou des remarques. Ce n'est pas le cas, le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Il demande aux scrutateurs le nombre de participants qui sont au nombre de 24 y compris la table du conseil, et les remercie.

3. Rapport du conseil de paroisse

Concernant les activités du conseil, le président déclare que c'est pour le CP, l'occasion de revenir sur certains points sans être trop formel. C'est tout à fait subjectif par rapport à notre vécu, car nous ne faisons pas systématiquement les mêmes choses, cela deviendrait lassant à la longue. Il relève toutefois qu'il se passe toujours quelque chose dans notre paroisse qui est très vivante.

-Le président présente la nouvelle comptable en remplacement de Mme Claudia Raetzo, qui comme les participants peuvent le constater n'est plus à la table du conseil, il souhaite la bienvenue à Mme Christine Clément qui commencera officiellement la semaine prochaine lors de notre séance du conseil. René Sonney est heureux d'avoir une comptable de la paroisse, qui de plus est une personne que l'on voit régulièrement à l'église, et qui sera ainsi à l'aise avec les sujets relatifs à une paroisse, ce qui réjouit le président. Par conséquent, il est ravi que Christine ait accepté cette tâche et propose à l'assemblée de la féliciter et de l'applaudir.

-La tâche de secrétaire est attribuée à Christiane Horner qui reprend la tenue du p.v. La correspondance sera répartie entre le président et la secrétaire pour un certain nombre de choses, ce qui sera plus simple et plus direct par rapport au conseil et qui sera également source d'économie comme on pourra le constater tout à l'heure dans le budget.

-En parlant nomination, René Sonney nous informe qu'il n'a pas pu être présent au concert de la fanfare car le même soir avait lieu l'assemblée du cercle catholique de

Marly durant laquelle il a été élu membre du comité de gestion en remplacement de M. Etienne Cotting, en tant que représentant de la paroisse. Pour l'instant, il ne sait pas encore en quoi consiste cette tâche, mais nous en informera ultérieurement sous forme de présentation et nous communiquerons les avantages d'en faire partie et les informations qu'il aura obtenues durant l'année.

-René Sonney relève que cette année nos assistants pastoraux, laïcs et prêtres ont été passablement touchés dans leur santé, soit par des opérations, soit par la maladie : les yeux de Robert, la hanche de Dariusz, le genou de Lucette et la maladie de Joël Biemann. En conséquence, nous avons dû recourir à de nombreux remplaçants. Il faut savoir que ce service n'est pas gratuit et occasionne des frais. A noter que nous avons dû nous battre auprès de la corporation ecclésiastique pour toucher les indemnités payées par les assurances, ce qui n'est pas très correct.

-Le président présente, sous forme de photos, quelques manifestations qui se sont déroulées durant l'année : la crèche vivante à Noël grâce aux photos de Mme Sylvie Clément, la célébration animée avec le thème spécial du coffre que nous vivons actuellement dans la démarche de carême, l'Onction des malades, les réunions de la vie montante, le pèlerinage des confirmands en Crête ainsi qu'au Grand St-Bernard avec Lucette Sahli. Des actions ont été mises en place pour financer ces divers pèlerinages. Il y a eu également la fête de la chandeleur à Treyvaux où 704 flambeaux ont été allumés permettant de lire le message : « Christ Lumière du monde » ainsi que l'activité d'hiver : la montée au gîte d'Allières. Toutes ces manifestations nous permettent de constater que notre paroisse est vivante. Le CP tient à remercier tous ces responsables qui agissent la plupart du temps dans l'ombre, il faut le souligner et très souvent bénévolement.

4 Comptes 2015

Rapport de la commission financière

Le président donne la parole à Esther Schaer, notre ministre des finances, qui nous présente les comptes et explique en détail le poste 942 pour illustrer notre travail :

- point 391 Ministère pastoral et évangélisation : ressort un bénéfice de presque Fr. 14'000.– on ne connaît pas le montant de la caisse des ministères, de la caisse des tâches supraparoissiales et la participation au bureau du secteur pour le budget, mais on prévoit suffisamment
- point 90. Impôts : Fr. 22'500.– de plus que prévu au budget, montant bienvenu pour un poste assez difficile à budgétiser.
- point 942 Immeuble du patrimoine financier : détaillé ci-après
- point 942.312 Frais de chauffage, électricité, eau : concerne la cure, au total Fr. 3'512.80
- point 942.314 Entretien et rénovation des bâtiments : concerne la cure, deux grands montants pour la halle polyvalente Fr. 5'954.40 et Fr. 7'140.– ce qui donne environ Fr. 13'000.– poste très important
- point 942.318 Assurances diverses : ECAB, RC immeubles : presque Fr. 700.–
- point 942.319 Impôts et taxes payées par la paroisse : Fr. 262.40
- point 942.423.0 Location des bâtiments (cure) : on reçoit Fr. 800.– par mois par la caisse des ministères

- point 942.423.1 Loyers des parchets domaines, bois : on a eu une bonne surprise avec un montant de Fr. 5'410.80 concernant la coupe de bois dans notre forêt de La Roche
- point 942.423.2 Autres loyers : on a une convention avec l'UP et l'on reçoit Fr. 12'758.20 des autres paroisses pour les charges de la cure

L'exercice 2015 dégage un bénéfice de Fr. 15'787.25

Esther Schaer précise que M. Francis Wicht annoncera les amortissements à effectuer.

Bilan comparé

Au 01.01.2015, on avait au total des actifs Fr. 762'466.30 et Fr. 782'993.90 au 31.12.2015.

Au 01.01.2015, on avait au total des passifs Fr. 133'136.35 et Fr. 137'876.70 au 31.12.2015.

- point 123 Maison (salle paroissiale) : diminution de Fr. 4'000.– on a mis sous amortissement pour le chauffage de la halle polyvalente
- point 282 Réserves et fonds spéciaux (cure) : Fr. 15'000.– que l'on a mis dans le fonds de rénovation de la cure
- point 282.1 Réserves fonds spéc. : Fr. 3'000.– en réserve pour l'église

Au total, ce qui donne une fortune nette de Fr. 15'787.25.

René Sonney remercie Esther Schaer pour ces explications, il déclare que nous n'avons pas développé tous les postes mais si quelqu'un le souhaite, nous avons tous les détails à disposition. Ensuite, le président demande à l'assemblée si quelqu'un a des questions.

Intervention de M. Ernest Cotting

Il nous félicite pour le bon résultat de Fr. 5'000.– obtenu pour les forêts, il demande combien de m³ ont été coupés. François lui répond que pour cet hiver environ 170 m³ ont été abattus et que l'on touche une subvention de Fr. 40.–/le m³, il tient à préciser que nous ne faisons pas partie de la corporation. M. Cotting compare ce résultat avec celui de la commune qui possède 40 ha de forêts et qui verse chaque année Fr. 12'000.– à la corporation. François Clément déclare que celle-ci nous sollicite activement pour en faire partie.

Intervention de Mme Claudia Cotting

Concernant le poste : Immeuble du patrimoine financier elle demande d'où provient le montant de Fr. 12'758.20 en recettes sous : Autres loyers. René Sonney explique qu'autrefois seules les paroisses d'Arconciel et d'Ependes assumaient tous les frais de la cure, moins les Fr. 800.– dont Robert a parlé. Depuis une convention a été établie entre les six paroisses afin que les paroisses qui hébergent des prêtres rentrent un peu dans leurs frais. Le président se félicite du résultat car c'est lui qui a plaidé pour la mise sur pied de cette convention, afin d'assurer une meilleure répartition des charges, il était très motivé parce que c'est Ependes qui reçoit le plus, la location de la cure de Praroman étant moins élevée. La convention cantonale précise que les prêtres doivent payer Fr. 800.– pour leur loyer. De notre côté, nous avons estimé sa valeur commerciale supérieure à Fr. 800.– par mois. Ces Fr. 12'000.– sont versés

essentiellement par Arconciel, Marly, Bonnefontaine et Treyvaux, paroisses qui n'hébergent pas de prêtre.

Intervention de L'Abbé Niêm

Il précise que ce n'est pas l'UP qui paie les Fr. 800.–, ils sont portés en diminution de son salaire pour la location de la cure, lui-même paie également l'électricité. Par ailleurs, il a demandé une participation pour l'utilisation du local de la cure de Fr.100.– par année.

René Sonney donne la parole à M. Francis Wicht pour le rapport de la commission financière.

Rapport du président de la commission financière

Conformément au mandat confié, ils ont procédé à la vérification des comptes de la paroisse, en date du 2 mars 2016, en présence de la conseillère Mme Esther Schaer. Les factures ont été contrôlées avec le grand livre. La concordance des comptes courants bancaires, débiteurs, créanciers et transitoires de même que l'état de la fortune ont été vérifiés. La comptabilisation des décomptes cantonaux d'impôts a également été contrôlée par des sondages. Il n'existe plus de compte postal et de caisse, ces postes ayant été bouclés et transférés sur le compte bancaire. Toutes les pièces concordent avec les écritures. Le transitoire du solde de l'impôt 2015 n'a pas été modifié par rapport à 2014, ce montant correspond approximativement au solde figurant sur les récapitulations du service cantonal des contributions chargé de l'encaissement de l'impôt paroissial de nos trois communes : Ferpicloz, Senèdes et Ependes. Le compte de fonctionnement présente un excédent de produits de Fr. 15'787.25, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 9'000.–, après un amortissement de Fr. 4'000.– sur la participation au nouveau chauffage de la halle polyvalente, une attribution de Fr. 15'151.– au fonds de rénovation de la cure et Fr. 3'000.– pour le fonds de rénovation de l'église. Avant ces attributions, le résultat s'élevait à Fr. 37'938.25. Cette différence positive s'explique principalement par une économie sur les charges du ministère pastoral de Fr. 14'000.–, un encaissement des impôts supérieur de Fr. 17'000.– par rapport au budget, ainsi qu'une économie globale de Fr. 7'000.– sur l'ensemble des autres charges. La fortune au 31.12.2015 se monte à Fr. 645'117.20 après virement de l'excédent des produits 2015 de Fr. 15'787.25. Le fonds de rénovation de la cure est de Fr. 79'096.–, celui des orgues et de la tribune à Fr. 10'000.– et celui de l'église à Fr. 45'000.–, soit au total Fr. 55'000.–

Le bilan au 31.12.2015 est 782'993.90.

Les vérificateurs : MM. Francis Wicht, Albert Maillard et Serge Clément remercient la caissière Mme Claudia Raetzo pour son travail et les renseignements fournis par elle-même et Mme Esther Schaer ainsi que les membres du conseil de paroisse pour leur gestion très serrée des affaires paroissiales, il propose à l'assemblée d'approuver les comptes 2015 tels que présentés et d'en donner décharge au conseil et à la commission financière.

René Sonney remercie la commission financière et son président pour leur travail débouchant sur un rapport très détaillé et demande à l'assemblée d'approuver les comptes. Ils sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget de fonctionnement 2016

Rapport de la commission financière

René Sonney rappelle comme cela a été annoncé en début d'assemblée, que nous n'avons pas d'investissement prévu en 2016 donc pas de budget d'investissement. Ensuite, il donne la parole à Esther Schaer qui explique les points les plus importants du budget de fonctionnement :

- point 01.300.2 Frais de la commission financière : on a décidé d'augmenter un peu les indemnités versées
- point 02.301.0 Traitement du personnel administratif : comme notre comptable n'est pas soumise à l'AVS, nous aurons moins de frais
- point 02.317.1 Frais de réceptions, rencontres et cadeaux : on a budgétisé Fr. 6'500.– car le souper des bénévoles à Arconciel est plus coûteux étant donné que nous mangeons au restaurant et que les membres du CP ne s'occupent pas du service
- point 390.313 Frais de culte : on a prévu suffisamment pour avoir un peu de marge, on a mis Fr. 10'000.– pour l'achat de bougies pour l'église ce qui représente Fr. 1'500.– tous les deux ans
- point 391 Ministère pastoral et évangélisation on a calculé à la hausse pour avoir de la marge
- point 394 Église et lieu de culte : Fr. 800.– sont prévus pour l'achat d'une étagère pour l'église pour disposer les livres reçus par M. Pascal Fleury
- point 942.423.1 Immeuble patrimoine financier/bois : Fr. 5'000.– montant à recevoir pour une coupe de bois

Le budget prévoit un bénéfice de Fr. 4'570.–.

Le président remercie Esther Schaer pour cette présentation et demande à l'assemblée si quelqu'un a des questions.

Intervention de Mme Claudia Cotting

Concernant le poste finances et impôt : on a Fr. 5'000.– au budget 2016 sous commission de perception de l'impôt paroissial par la commune, elle demande si c'est la commune d'Ependes qui encaisse ? Francis Wicht lui répond que c'est effectivement le cas, quant à Ferpicloz et Senèdes c'est Fribourg qui s'en charge.

Intervention de M. William Schmidt

Concernant le compte des débiteurs : il demande si le montant de Fr. 20'000.– est un arriéré d'impôts. Francis Wicht lui explique qu'il s'agit du versement de la commune d'Ependes du dernier trimestre qui est comptabilisé à fin décembre comme débiteurs et qui rentre dans la caisse de la paroisse début janvier. Nous avons Fr. 20'000.– dans le bilan qui est le transitoire d'impôt que l'on reporte d'année en année et qui correspond plus ou moins au solde qu'il y a dans les décomptes que l'on reçoit de Fribourg qui sont arrêtés vers le 10-15 décembre, il reste un solde qui est versé au mois de janvier, lorsqu'on fait l'addition de ces différents décomptes, on tourne entre Fr. 20-25'000.– par année, alors pour l'instant on laisse ce montant à Fr. 20'000.–. Au final, il n'y a pas d'arriéré d'impôts, tout a été encaissé. M. Schmidt trouve que c'est une bonne idée de le ventiler de la sorte et nous félicite, car ailleurs on ne procède pas toujours de cette manière.

Intervention de Mme Claudia Cotting

Elle souligne que pour une paroisse c'est différent que dans les communes parce qu'en paroisse, on peut sortir de celle-ci pour ne plus payer d'impôts tandis que l'on ne peut pas sortir de la commune pour échapper au paiement des impôts.

René Sonney redonne la parole au président de la commission financière pour la lecture de son rapport.

Rapport de la commission financière

M. Francis Wicht déclare que ce budget n'appelle pas de commentaires particuliers de la part de la commission examinatrice. Il représente les recettes et dépenses courantes de la paroisse, les charges relatives à la Caisse des ministères, tâches supraparoissiales et bureau du secteur sont stables par rapport à 2015. Une légère diminution est même projetée par rapport au budget 2015 étant donné que le réel 2015 était inférieur de Fr. 14'000.– par rapport au budget. Même si les rentrées fiscales de 2015 étaient de Fr. 272'000.–, une estimation prudente des rentrées à Fr. 252'500.– se justifie par la baisse enregistrée de manière générale, baisse de la base cantonale et du revenu des contribuables. Aucun investissement n'est prévu au budget 2016, aucune attribution n'est prévue au fonds spéciaux de rénovation de l'église, ni à celui des orgues, le résultat budgétisé ne le permettant pas. Il en va de même pour l'amortissement de Fr. 4'000.– sur la participation au nouveau chauffage de la halle polyvalente. Nous gardons notre optimisme et espérons des rentrées fiscales supérieures à celles budgétisées et souhaitons que les attributions et amortissements pourront être réalisés. Suite à une nouvelle convention interparoissiale, la recette de Fr. 12'750.– est enregistrée dans le budget 2016 concernant la répartition des frais de logement des prêtres au sein de l'UP.

Le bénéfice budgétisé pour l'exercice 2016 est de Fr. 4'570.–.

M. Francis Wicht propose à l'assemblée d'approuver le budget 2016 tel que présenté, il remercie le CP qui l'a établi en application des directives et dans un souci de maîtrise et de contrôle des coûts.

René Sonney remercie la commission financière et met au vote l'approbation du budget de fonctionnement. Il est accepté à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée pour son accord et la confiance témoignée en acceptant nos comptes et surtout le budget.

6. Parole au conseil pastoral

René Sonney donne la parole au conseil pastoral.

L'Abbé Niêm nous parle du vécu de notre paroisse, de l'UP Ste-Claire, de notre diocèse et de l'église universelle. Au nom de la paroisse, il remercie les conseillers et les conseillères pour leur fidélité et leur dévouement au service de la communauté durant l'année écoulée ainsi que la nouvelle caissière Mme Christine Clément. Grâce à nos deux conseils de communauté et de paroisse ainsi qu'aux autres mouvements pastoraux, notre paroisse d'Ependes, Senèdes et Ferpicloz fonctionne bien dans les domaines de collaboration, de solidarité, de proximité et d'amitié lors des grandes fêtes religieuses et des manifestations comme on a pu le constater sur les photos.

La rencontre mensuelle de nos aînés de la vie montante dans cette salle, de la crèche vivante à Noël, du groupe liturgique, pour les temps forts de l'avent et du carême, la soupe de carême servie avec dévouement par le chœur-mixte, le repas de Noël des aînés ; L'Abbé Niêm se réjouit de la mise en place du groupe d'apéro après la messe : « Rester ensemble », toutes ces occasions nous sont offertes pour fortifier la foi chrétienne et tisser davantage la solidarité et l'amitié entre les personnes.

-Notre Unité Pastorale, le diocèse

Durant 2015 nous avons vécu ensemble des moments forts avec les statistiques suivantes : nous comptons 66 nouveaux baptisés, 112 premiers communiant, 71 confirmés, 8 couples mariés, 104 décès, 32 personnes sorties de l'Eglise : 18 à Marly et divers dans les autres paroisses, 3 à Ependes et 1 personne a réintégré l'Eglise à Bonnefontaine.

-Le slogan dans notre UP pour l'année 2016 est le mot « Amour, don de Dieu et don de soi » cela nous invite à la solidarité, à l'accueil des migrants sur le territoire de notre UP.

-Accueil des migrants dans l'UP qui a accueilli en février 2 familles syriennes de 8 personnes à Marly, un couple et deux enfants dans chacun des appartements. Une centaine de personnes se sont inscrites pour accompagner ces frères et sœurs démunis, on a récolté plus de Fr. 50'000.– pour payer l'appartement de ces réfugiés.

-Horaire des messes de l'UP

Après avoir fait le bilan avec les responsables des Céciliennes du décanat de St-Maire en janvier et le CUP (conseil pastoral de l'Unité) en février, en accord avec l'équipe pastorale, l'Abbé Darius Kapinski modérateur propose 2 messes le samedi soir à 18.00 h et à 19.30 h, deux messes le dimanche à 10.00 h ainsi qu'une messe supplémentaire à 9.00 h = messe basse célébrée dans un endroit fixe, deux fois par mois : 1^{er} dimanche à Arconciel et dernier dimanche à Praroman. L'Abbé Niêm met en évidence que ces horaires ont été adaptés selon le désir des paroissiens. Vous allez recevoir une information signée par l'Abbé Dariusz Kapinski.

-Parcours confirmation 2016/2017 : 140 jeunes se sont inscrits, peut-être 4 célébrations : 2 à Ependes, 2 à Treyvaux car ces deux paroisses possèdent de grandes églises

-Diocèse

Notre évêque Charles Morerod nous a fait lire sa lettre pastorale en février sur le thème : « Etre chrétien c'est quoi ? » c'est être avec le Christ, partager sa vie dans son corps qui se nourrit de l'eucharistie en écoutant l'évangile.

-La messe chrismale de cette année sera célébrée le mardi 22 mars 2016 à 10.00 h à la Basilique Notre-Dame de Neuchâtel. Notre évêque bénira les huiles servant aux onctions sacramentelles. Les prêtres, les diacres, les laïcs engagés renouvelleront leurs promesses à l'évêque diocésain. L'Abbé Niêm et M. Jean-Pierre Overney diacre permanent, seront délégués de notre UP pour aller chercher les huiles et renouveler leurs promesses.

-L'Eglise universelle

Après le synode des évêques à Rome en octobre 2015 sur la vocation et la mission de la famille dans l'Eglise d'aujourd'hui, notre pape François nous invite à vivre une année sainte extraordinaire de la miséricorde de Dieu dont Jésus-Christ est le visage miséricordieux du Père. Le mystère de notre foi chrétienne est là tout entier. L'année sainte a débuté le 8 décembre 2015 et se terminera le 20 novembre 2016.

Nous avons fait une procession solennelle d'entrée en cette année sainte le dimanche 13 décembre à Ependes. Des affiches, des prières, des documents concernant cette année jubilaire ont été fixés sur des panneaux et sur l'autel de notre église. Au terme

de son intervention, l'Abbé Niêm souhaite une agréable soirée et d'être ensemble dans l'amitié fraternelle, il remercie l'assemblée pour son attention.

Lucette

-Un groupe d'éveil à la foi : celui d'Ependes et d'Arconciel fonctionne bien. Lors d'une dernière rencontre, il s'est avéré que dans les autres paroisses ils ont de la peine à mobiliser des familles, des jeunes. Dès l'année prochaine, ils vont organiser 4 rencontres sur l'année en accueillant toutes les familles, alors elle incite à encourager chaque famille qui a des jeunes enfants, à participer à ces célébrations qui se révèlent être un bon début pour eux.

-Pour les servants de messe : on a de la chance d'avoir une belle équipe avec des animateurs qui prennent le relais, qui organisent, qui se mettent au service pour préparer la fête de Noël pour les servants du haut, la préparation de crêpes le lundi de Pentecôte pour les servants de l'UP avec des jeux de piste qui ont démarré à Bonnefontaine en partant des tables. Ces rencontres constituent de bons moments, elles contribuent à se souder, elles sont organisées dans le but d'aider financièrement les jeunes qui partiront à Rome en 2017.

-Concernant la confirmation selon le vœu de l'évêque, depuis cette année, les jeunes sont accompagnés d'un aîné dans la foi, nous avons un membre dans la salle en la personne de Mme Gilberte Mauron qui accompagne sa petite-fille. Ce qu'a voulu l'évêque c'est que cette richesse de l'intergénérationnel fonctionne, une communauté qui porte les jeunes en espérant donner plus de fruits. Les photos du voyage en Crête lors du pèlerinage, sont représentatives de ce lien entre les jeunes et de leur engagement. Ils essaient de continuer, une rencontre aura lieu en avril avec non-seulement un temps de convivialité mais également un partage avant. Actuellement ils essaient de convaincre un jeune afghan de 19 ans d'entreprendre la même démarche, de venir avec son sac à dos comme les jeunes l'ont fait lors du pèlerinage et ensuite de partager cette expérience avec lui. Lucette relève qu'après la confirmation, c'est dur de garder les jeunes, de cheminer avec eux, le pape nous demande d'aller vers les périphéries car les jeunes ne se trouvent pas entre les murs de l'église mais à l'extérieur. Fort heureusement, il y a des exceptions, comme la fille de Mme Christine Clément, on peut constater que la relève se trouve également chez les jeunes de nos conseillers paroissiaux qui fréquentent régulièrement la messe, ce seront-là, elle l'espère, les futurs animateurs pastoraux de nos paroisses.

-La soupe de carême sera servie dans la grande salle, le vendredi saint. L'année dernière tout s'est déjà bien passé avec la collaboration du chœur-mixte, cette année elle sera servie par la fanfare et, en 2017 probablement par la société de jeunesse.

-Prêtres venus d'ailleurs Lucette a elle-même participé à un groupe de travail que l'évêque avait demandé de créer, ils ont travaillé sur une charte, un plan d'insertion, une cellule pour accompagner ces prêtres venus de l'étranger ou même de Suisse, pour que tout se passe bien lorsqu'ils viennent célébrer dans nos paroisses. Le travail fourni par leur groupe a été qualifié de remarquable par l'évêque.

René Sonney remercie l'Abbé Robert Niêm et Lucette Sahli pour ces développements.

7. Divers

René Sonney annonce la date de l'assemblée pour l'année prochaine, elle aura lieu le 29 mars 2017. Malheureusement parmi ces bonnes nouvelles, il regrette la

dissolution du chœur des Baladins, que de jolies animations et de bons souvenirs ! Une photo projetée de la chorale en témoigne.

L'action d'accueil des requérants : sujet déjà abordé par Robert, les présidents de paroisse estiment que l'on n'a pas à être généreux avec l'argent des autres. Ils ont mis sur pied cette organisation et René Sonney tient à relever qu'elle tourne sans aucun frais de fonctionnement : le 99,99 % de l'argent récolté va aux réfugiés que l'on a accueillis à Marly, c'est une action sûre par rapport à d'autres aides. Le montant avancé par Robert a déjà changé puisque les chiffres transmis par Francis Python la veille, donnent un montant déjà supérieur à Fr. 57'000.—.

Les économies à réaliser : le chauffage de l'église coûte cher et nous avons installé une commande à distance qui servira à enclencher le chauffage au dernier moment, ce moyen permettra que l'église ne soit pas chauffée inutilement pendant des heures. Le président se recommande de ne pas utiliser le tableau de commande : si quelqu'un souhaite que le chauffage soit enclenché pour une répétition à l'église, une célébration, etc., il doit impérativement s'adresser au sacristain soit par téléphone ou par SMS, d'ailleurs il se demande s'il ne serait pas souhaitable que le tableau de commande soit verrouillé. Avec ce système, nous arriverons à être le plus optimal possible et nous comptons ainsi réaliser des économies sur la facture d'électricité. Nous sommes très attentifs à ce problème.

René Sonney demande si quelqu'un a des questions.

Intervention de M. Emmanuel Monney

Il demande qui s'occupe de la coupe de bois, François répond que c'est M. François Kolly, M. Monney demande de garder un tel bûcheron.

Intervention de Mme Claudia Cotting

Au sujet de la séance organisée par l'UP le 27 février à Marly portant sur le thème : « famille, lieu de vie et d'amour », elle se demande sur quoi débouche une telle journée de formation, qu'est-ce qu'on en tire et s'il en découle des actions concrètes. L'Abbé Niêm lui répond tout d'abord que tout s'est bien passé, cette journée de réflexions était animée par le conférencier Joël Pralong, supérieur du séminaire valaisan. Une quarantaine de personnes y ont assisté, le repas était offert par l'UP et Robert déclare que chacun y est cordialement invité, mais relève que la plupart des participants sont des engagés. Au final, Mme Cotting constate que c'est tout de même les paroissiens qui paient.

Intervention de M. Ernest Cotting

Concernant l'accueil des réfugiés, est-ce que ces deux familles ne sont pas un peu privilégiées ? René Sonney lui répond que nous avons tous été sensibles à cet appel du pape, chaque paroisse a été interpellée et devait recevoir une famille. Il ajoute que l'on a répondu favorablement à cette demande mais que ce n'est pas nous qui gérons les conditions de cette politique d'accueil. Lucette précise que ce n'est pas évident. Robert confirme que c'est prévu pour un délai de 18 mois qui peut être prolongé, cela dépend du conseil fédéral. M. Cotting a peur que des conditions d'accueil aussi favorables incitent d'autres réfugiés à venir chez nous. Le président propose d'en discuter plus tard autour d'un verre.

Le président remercie les participants à cette assemblée et s'adresse en particulier à ceux qui sont actifs dans notre paroisse. Il constate que nous avons la chance d'avoir une paroisse vivante, qui vit surtout grâce aux bénévoles qui font preuve d'un dynamisme remarquable et qui fournissent un travail très appréciable.

Concernant le souper des bénévoles qui aura lieu à Arconciel, il n'a pas de date à annoncer, malgré la demande faite à M. Francis Python, président du CP d'Arconciel mais il invite d'ores et déjà tous les engagés à y participer, car chaque bénévole le mérite.

Le président clôt l'assemblée et invite les paroissiennes et les paroissiens à partager le verre d'amitié.

Le président :

La secrétaire :

René Sonney

Christiane Horner